

# Nouvelle centrale de Gletsch-Oberwald (KWGO)

## Mesures écologiques dans la zone alluviale de Aue Sand

|                          |                                                                                                                 |                                                                                     |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom du projet            | Nouvelle centrale de Gletsch-Oberwald<br>Mesures de compensation écologiques dans la zone alluviale de Aue Sand |  |
| Lieu                     | Commune d'Oberwald /<br>Rhône, zone alluviale de Aue Sand                                                       |                                                                                     |
| Maître d'ouvrage         | FMV SA                                                                                                          |                                                                                     |
| Orateur                  | Xavier Eggel, Chef de projet, Ing. Environnement EPF                                                            |                                                                                     |
| Cadre de la présentation | Journée d'études Écologie 2026,<br>Hydrosuisse, 9 juin 2026                                                     |                                                                                     |

### Bref descriptif du projet

Les **eaux du Rhône** transitant sur le territoire cantonal appartiennent au Canton du Valais. FMV SA (Forces Motrices Valaisannes), en tant que société au service du Canton et des Communes Valaisannes, a pour mission d'exploiter et valoriser cette part cantonale des eaux du Rhône lors de nouveaux projets, respectivement de nouvelles concessions hydroélectriques. Le projet Gletsch-Oberwald s'inscrit donc dans ce contexte et constitue l'aménagement le plus en amont de la cascade du Rhône exploitée pour la production d'énergie hydraulique. Ce projet a permis la réalisation d'un aménagement hydroélectrique d'une puissance de 14 MW, avec une production annuelle de l'ordre de 40 GWh.

La phase de planification (dossier de concession & dossier de demande d'autorisation de construire) s'est déroulée entre 2007 et 2015, la phase de réalisation a eu lieu entre 2015 et 2018, et l'exploitation des installations a débuté à partir de 2018. En parallèle à la construction de cet aménagement, des mesures écologiques ont été mises en place.

Le projet se situe dans un contexte environnemental sensible. Les principaux enjeux identifiés comprennent notamment la définition de débits de dotation sur le tronçon à débit résiduel du Rhône sur environ 2 km, la gestion d'environ 100'000 m<sup>3</sup> de matériaux d'excavation, ainsi que la présence de divers inventaires fédéraux de protection pour l'environnement, à savoir :

- Un inventaire fédéral de protection du paysage (IFP du Rhonegletscher, Nr. 1710)
- Une zone de Bas-marais (Bärfeld, Nr. 3702)
- Une zone alluviale d'importance nationale (ZAIN Aue Sand, Nr. 142)

La démarche a notamment reposé sur la mise en place d'un groupe d'accompagnement (FMV, Commune site, ONG, Services cantonaux). Les objectifs environnementaux principaux étaient de garantir des débits résiduels appropriés, de redynamiser la zone alluviale de Aue Sand et d'assurer un monitoring sur cinq ans afin de vérifier l'efficacité des mesures.

### Mesures mises en œuvre

Les mesures écologiques dans la zone alluviale de Aue (mesures principales) ont visé à restaurer la dynamique alluviale et à améliorer la qualité écologique du secteur. Elles comprennent notamment :

- La construction d'un nouveau pont en bordure de la zone alluviale et démontage de l'ancien pont situé au centre de la ZAIN ;
- L'adaptation des activités touristiques à l'extérieur de la zone sensible (modification chemins piétons et pistes de ski de fond) ;
- Le creusement d'un bras latéral afin de favoriser les processus alluviaux ;
- Le démontage de digues du Rhône pour redonner de l'espace au cours d'eau ;
- La création et développement de milieux annexes : bras latéraux secondaires, zones marécageuses, îlots de gravier et zones de divagation.



## Contrôle d'efficacité et principaux résultats

Un monitoring a été réalisé sur une période de cinq ans (2017–2021) et a permis de documenter les effets des mesures par thématique environnementale.

Les tendances sont très positives et les résultats principaux montrent :

- Une très bonne qualité biologique des eaux ;
- Une forte amélioration de l'écomorphologie grâce aux élargissements et à la création de bras latéraux ;
- Le rétablissement de processus dynamiques et du régime de charriage ;
- Le développement de nouveaux biotopes et d'une végétation alluviale typique ;
- Le développement d'espèces indicatrices telles que la bergeronnette grise, le cincle plongeur, la grenouille rousse, le triton alpestre et la truite.

## Enseignements

Pour les cas de Gletsch-Oberwald, les principaux enseignements retirés sont les suivants :

- Ce projet réalisé il y a environ 10 ans permet de bénéficier d'un solide retour d'expérience et constitue un cas d'exemple pour d'autres projets à venir dans le contexte valaisan ;
- La construction d'un tel ouvrage implique de gérer la complexité des différents processus (contexte légal, contraintes techniques et environnementales, enjeux financiers, procédures, gestion des parties prenantes) ;
- Importance d'impliquer suffisamment tôt les parties prenantes et initier en début de projet une démarche participative ;
- Les mesures réalisées représentent une plus-value globale pour l'environnement tout en permettant la production d'énergie renouvelable ;
- Ce projet démontre qu'une synergie est possible entre utilisation (production hydroélectrique) et protection de l'eau (débits résiduel, mesures environnementales).

Les principaux facteurs clés pour la réussite de ce projet et la mise en place des mesures écologiques efficaces sont :

- L'intégration au projet d'une démarche participative avec les acteurs clés identifiés ;
- L'implication de la Commune site d'Obergoms et du Canton, et une bonne coordination avec le Maître d'ouvrage (FMV SA) ;
- Une bonne gestion de projet malgré la complexité des interfaces lors de la planification et de la réalisation des ouvrages et des mesures de compensation ;
- Un site qui se prête bien à la mise en place de mesures écologiques avec un fort potentiel d'amélioration.

### Annexe :

- présentation FMV SA « Nouvelle centrale de Gletsch-Oberwald – Mesures de compensation dans la zone alluviale de Aue Sand », Hydrosuisse, 09.06.2026.